

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
12 juillet 2022

---

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 19)

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° AS438

présenté par

Mme Bregeon, rapporteure pour avis au nom de la commission des affaires économiques

**ARTICLE 14**

I. – À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« la procédure préalable »

les mots :

« l'évaluation environnementale ».

II. – À l'alinéa 9, substituer aux mots :

« la procédure »

les mots :

« l'évaluation environnementale ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Rédactionnel.